

FORUM : PNUE

SESSION : Préserver les mers et océans des pollutions marines

SOU MIS PAR : République de Pologne

Préserver les espaces maritimes des déchets

*Programme des Nations Unies pour l'environnement,*

*Conscient* que d'après les Nations Unies, le monde produit environ 430 millions de tonnes de plastique par an, dont 19 à 23 millions de tonnes se retrouvent dans les écosystèmes aquatiques, polluant les lacs, les rivières et les mers,

*Affirmant* que la quantité de plastique dans les océans est comprise entre 75 à 199 millions de tonnes et représente 85% des déchets marins en 2023, d'après le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires,

*Soulignant* que la pandémie de Covid-19 a entraîné une augmentation de ces déchets,

*Tenant compte de* l'existence d'un septième continent, découvert en 1997, situé dans le nord-est de l'océan Pacifique, d'une superficie estimée à 1,6 million de kilomètres carrés,

*Rappelant* que d'après la Commission européenne, plus de 85 millions de personnes vivent autour du bassin de la mer Baltique, qui est la mer la plus polluée d'Europe, souffrant de 97% de sa superficie d'eutrophisation, qui réduit les niveaux d'oxygène,

*Soulignant* également que les déchets marins qui aboutissent dans la mer Baltique sont principalement des déchets de ménage (48 %) et des déchets provenant d'activités récréatives et touristiques (33 %), d'après le Portail polonais des ONG,

1. *Recommande* de multiplier les zones protégées dans les mers et océans, et notamment dans la mer Baltique, donc de :
  - a) créer plusieurs aires marines protégées (AMP), d'ici 2025,
  - b) élargir la liste du patrimoine marin mondial de l'UNESCO, qui comprend aujourd'hui (février 2024), 50 sites océaniques uniques dans 37 pays, de manière équilibrée dans le monde entier;
2. *Appel à* réduire les plastiques pour qu'ils ne terminent pas dans les océans par :
  - a) éviter le suremballage et les produits à usage unique,
  - b) mettre en place des alternatives plus durables comme les sacs réutilisables ou les produits naturels,
  - c) informer le public sur les impacts néfastes des plastiques dans les océans (réseaux sociaux, émissions publiques, ...);
3. *Recommande fortement* de mettre en place un projet international de nettoyage des mers et océans :
  - a) en utilisant des satellites et des drones pour localiser les zones à forte concentration de déchets,

- b) utiliser les navires avec des technologies avancées pour collecter les déchets,
  - c) installer plusieurs barrières flottantes pour attraper les déchets plastiques à la surface de l'eau (même si certaines existent déjà dans le Gyre de l'Atlantique Nord et le Gyre de l'océan Pacifique Nord) ;
4. *Encourage* de renforcer les systèmes de collecte, de tri et de recyclage des déchets plastiques dans chaque pays (en particulier les pays qui recycleront les plastiques collectés)
- a) en investissant dans des infrastructures de collecte modernes et bien réparties (dans les parties du monde touchées bordant les océans),
  - b) en encourageant et investissant dans des technologies de tri automatisées pour améliorer l'efficacité des centres de tri (robots et intelligence artificielle);
5. *Soutient* la multiplication des actions dans les mers et océans par OMI (Organisation Maritime Internationale) et Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO;
6. *Encourage* la mise en place de sanctions internationales pour les entreprises, organisations et pays qui polluent la mer :
- a) cet argent serait utilisé dans le fonds de PNUE et financerait ses actions (ramassage, réutilisation, ...),
  - b) en mettant en place des lois internationales strictes pour réguler le rejet des déchets dans les océans.